



Sections du PUY DE DOME

COMPTE RENDU DU CHSCT AUDIO DU 23 JUILLET 2020

En préambule, les élus FO-FINANCES ont lu la liminaire suivante:

Monsieur Le Président,

Cette épidémie aura démontré les conséquences dramatiques des plans drastiques de réductions budgétaires infligés aux services de l'État, au mépris des nombreuses alertes des personnels et de leurs organisations syndicales depuis tant d'années.

En dépit de ces coupes franches dévastatrices, les agents des services publics et les salariés du privé, se sont mobilisés pour soutenir les missions essentielles de la Nation.

Tout au long de cette période, les CHS-CT ont démontré leur utilité. Cette instance doit continuer à exister et à oeuvrer. En conséquence, **FO** exige l'abrogation de la loi du 6 août 2019 qui entérine sa disparition !

A la sortie du confinement, le naturel reprend ses droits et à Bercy, les réformes en cours doivent aussi subir le même sort. La pandémie n'a éveillé aucune réflexion pertinente, A la douane, nous avons appris le départ du directeur régional au 15 août. Son remplacement n'est pas prévu pour le moment à notre connaissance. M le Président, quel avenir pour la Douane en Auvergne, une liquidation totale et une désintégration ultime?

Pouvez-vous, nous expliquer, comment un agent de la Douane du Puy-de-Dôme peut travailler sereinement lorsqu'il voit son administration se réduire comme peau de chagrin chaque jour ?

A la DGFIP, le mal nommé nouveau réseau de proximité est dans toutes les têtes. Dans le contexte d'une crise qui n'est pas terminée et dont l'issue demeure encore très incertaine, il est impensable que ce projet poursuive sa route comme si de rien n'était, alors que seule la densité du réseau des Finances Publiques a démontré toute sa pertinence et son efficacité.

Mais ces projets doivent demeurer coûte que coûte car ils ont tous la même finalité : détruire le service public et les emplois rattachés, au nom de l'austérité budgétaire.

Pour **FO**, les agents de la Fonction publique comme tous les salariés du secteur privé ne sont en aucun cas responsables ni de la crise sanitaire, en encore moins de sa gestion hasardeuse. Ils n'ont pas choisi leur position administrative pendant le confinement. **FO** tient à rappeler à nouveau que tous les agents placés en ASA ou en télétravail l'ont été surtout par manque de moyens de protection et en raison de l'incurie des décisions politiques des premiers de cordée !

Au nom de la préservation de la santé de tous liée au contexte de crise sanitaire, un nombre massif d'agents a basculé en télétravail. Mais dans les faits, il s'agissait non pas d'un véritable télétravail mais bien davantage d'un travail confiné (qualification attribuée par l'ANACT (Agence Nationale pour l'amélioration des conditions de travail)), hors cadre et en mode dégradé.

Si le télétravail en période normale serait susceptible d'améliorer la qualité de vie et de mieux articuler vie personnelle et professionnelle, ce type d'organisation doit être encadré et volontairement choisi par des agents ayant pleinement mesuré les conséquences psychologiques et pratiques.

Pour **FO**, le télétravail doit aussi conduire à l'évolution des pratiques managériales : de même que tous les agents ne sont pas faits pour le télétravail, de même tous les chefs de service ne sont pas non plus aptes à gérer l'existence de télétravailleurs !

Pour **FO**, l'employeur doit aussi prendre en charge les coûts découlant directement de l'exercice des fonctions en télétravail, notamment ceux des matériels, logiciels, abonnements, communication, outils et maintenance.

Concernant plus spécifiquement l'organisation de cette réunion en présentiel, nous déplorons le temps limité imposé par le Ministère sous couvert de raisons de sécurité sanitaire... Il nous est quand même difficile d'entendre qu'au-delà de 2 heures, nous prenons un risque à rester dans cette salle tous ensemble, alors même que nos collègues cohabitent des journées entières dans leurs services.

De là à croire que tout est mis en oeuvre pour éviter les organisations syndicales, il n'y a qu'un pas que nous franchissons !

La situation sanitaire précaire et le port obligatoire du masque dans les lieux clos depuis lundi dernier, laissent présager d'une rentrée que l'on peut qualifier pudiquement de compliquée.

Gouverner c'est prévoir et jusqu'à présent, les autorités en charge du pays ont plus suivi le mouvement que l'anticiper.

Beaucoup d'interrogations restent sans réponse. Nous attendons de l'administration des réponses claires.

En préambule, le Président a signalé qu'un prochain CHSCT aurait lieu dans la deuxième quinzaine de septembre. La secrétaire du CHSCT a demandé le report des sujets non traités lors du CHSCT du 12 mars dernier.

Le Président a souhaité répondre aux liminaires.

Il a tenu à rappeler que les PCA dataient du temps « H1N1 ». Que suite aux annonces gouvernementales, les services centraux n'ont eu que trois jours pour agir. Il a fallu revoir les missions, les priorités mais, ils ont vite été confrontés à un manque flagrant de moyens informatiques. Depuis, les commandes informatiques ont fait l'objet d'une centralisation afin d'optimiser les coûts d'achats du matériel.

Le représentant de la Douane a souhaité prendre la parole afin d'apporter des précisions et aussi rassurer le personnel de la Douane. Il a expliqué qu'il y avait effectivement un projet de reconfiguration de la direction régionale qui est « atypique ». Ce projet ne concerne que la direction. Les autres services basés à Clermont-Ferrand ne seraient absolument pas impactés.

Un chargé de mission va voir ce sujet avec le nouveau directeur qui devrait arriver mi-août. Qu'effectivement, la fiche de poste de chargé de mission concerne une affectation interrégionale... Certes, la personne qui arrive n'aura pas la dénomination de Directeur mais qu'il en aura toutes les fonctions, il sera présent et ne fera pas que des apparitions.

Pour l'ENFIP, il est rappelé que l'ENFIP ne faisait pas partie des missions dites prioritaires. Néanmoins, la formation des agents a été assurée à distance. Les équipes enseignantes de l'ENFIP ont tout mis en œuvre afin de pouvoir assurer cet enseignement. Malgré des doutes au départ, les pods-casts ont très bien fonctionné et les agents ont beaucoup apprécié.

Les délégués FO demandent si la commande nationale d'un audit pour vérifier le respect des gestes barrières a été réalisé dans le Puy-De-Dôme. Le président répond que le site de Berthelot a fait partie des sites audités.

A noter qu'aucun membre de l'INSEE a participé à cette instance.

Les modalités de reprise du travail en présentiel :

A la Douane :

La majorité des agents sont encore en télétravail. Seulement 6 ou 7 agents sont présents au bureau chaque jour. Compte tenu de la taille des bureaux, cela ne pose aucun problème. Les dotations de masques ont été reçues.

Un peu plus problématique pour les brigades de surveillance. Ils sont obligés de faire beaucoup de déplacements mais il ne peuvent être que trois par véhicule avec port du masque obligatoire. Donc ils font des roulements pour que tout le monde ne soit pas au bureau en même temps. Ils ont reçus 6 ou 7 portables.

Des rappels seront régulièrement effectués afin de ne pas oublier le respect des gestes barrières.

Les locaux d'accueil au public ont fait l'objet d'aménagement afin que les mesures sanitaires soient respectées et assurent la sécurité de tous.

Pour l'ENFIP :

L'activité d'enseignement a continué. La quasi totalité des enseignants ont repris en présentiel. Les personnels administratifs (environ 30 personnes) sont de retour au bureau, sauf les plus vulnérables qui eux, restent en télétravail. Jusqu' à maintenant, les modalités télétravail étaient 1 jour de télétravail et 4 jours de présentiel. Ces modalités sont à revoir.

Pour la DGFIP :

La priorité maximale reste le respect des gestes barrières.

Au 16 juillet, 472 agents étaient présents au travail (compte tenu des congés d' été), 28 agents étaient en télétravail (contre 120 au plus fort de la crise). Quelques agents sont encore à 5 jours de télétravail par semaine.

Le Directeur souligne que le télétravail ne doit pas être exercé à plein temps. Le travail est un vecteur très important de socialisation. Il reconnaît qu' il faudra effectuer un travail important auprès des managers pour apprendre à gérer des équipes où il y aura à la fois des agents en présentiel et des agents en télétravail. Il faut absolument éviter les oppositions entre les deux groupes d'agents. Le télétravail reste du travail sous une autre forme.

La reprise peut être un peu plus lente pour certains services. Il faut rester en vigilance sur les stocks. Pour l' instant, ils sont suffisants pour le gel hydroalcoolique. Pour les masques, ils sont fournis pour les personnels accueillants du public.

Le port du masque est obligatoire pour le public accueilli. Si la personne ne le porte pas et qu'elle en a dans sa voiture, il faut qu' elle aille le chercher... La DGFIP peut en distribuer exceptionnellement mais n'a pas vocation à devenir distributeur de masques.

Les chefs de services doivent rester vigilants notamment pendant les moments de convivialité (café, cigarettes etc) et informer que les agents doivent absolument respecter les gestes barrières.

Pour ce qui concerne le ménage des locaux, des avenants ont été passés mais ce n' est pas simple, les entreprises ne jouent pas forcément le jeu, de nombreux rappels sont faits auprès des entreprises de nettoyage. Mais comme il s' agit de marchés nationaux, les directions locales sont un peu coincées. Les directeurs départementaux ont demandé le retour de certaines marges de manœuvres. Dans toutes les administrations, il existe une vigilance accrue par crainte de développement de foyers infectieux... il ne faut surtout pas oublier que le virus circule toujours.

Au niveau de l' accueil, il faut continuer au maximum sur l' accueil sur RDV. Mr Villette adresse un grand merci aux agents. Il s' était d'ailleurs rendu à Berthelot le 11 mai dernier pour leur adresser ses remerciements et ceux du directeur. Les agents ont su transformer leurs habitudes de travail pour s' adapter à cette crise sanitaire. Il y a eu très peu de critiques des usagers. Les nouvelles habitudes de travail concernaient essentiellement l'accueil téléphonique toute la semaine à raison de 7 heures par jour ! A noter que le contre-appel a très bien fonctionné.

Le directeur souligne qu'il faudra faire un focus sur l' accueil téléphonique, que c'est un métier à part entière, qu'il n'est pas facile, que le matériel n'est souvent pas à la hauteur et qu' il faudra repenser les modalités horaires etc...

Le département du Puy-de-Dôme est très bien placé dans le classement national de l'accueil téléphonique (12ème place) !

Utilisation des crédits budgétaires :

Lors du GT du 6 juillet dernier, plusieurs sujets ont été évoqués et depuis résolus. L' assistante de prévention de l'ENFIP demande un rajout de crédits liés au COVID, des protections pour le matériel audio/vidéo mais aussi des « totems » de distribution de gel hydroalcoolique dans le hall d'entrée de l'école. D'autres distributeurs seront installés à des postes stratégiques dans les différents étages. Monsieur le Directeur de l'ENFIP souhaite commander une dizaine de ces « totems » au lieu de 6 et pouvoir ainsi en mettre dans différents sites.

Un stock de plexiglass va être constitué afin de pouvoir les distribuer si nécessaire.

Les délégués FO ont voté pour.

Sans pour autant négliger les achats liés à la santé et sécurité de nos collègues, une question a été soulevée :

celle d'avoir des vigiles à l' accueil des 4 plus importants centres des Finances Publiques du département (Berthelot, Riom, Thiers, Issoire) durant la période septembre à octobre 2020 pour canaliser le flux des contribuables. Cette opération sera réalisée à titre exceptionnel et compte tenu de la situation sanitaire.

Les modalités de reprise des formations à l' ENFIP :

La reprise ne sera pas immédiate et « comme avant ». Elle se fera dans un premier temps en mode « dégradée » mais « du mieux possible ». Actuellement, les agents C sont formés en distanciel et un accent est mis sur la comptabilité générale.

Des points d'étape sont faits régulièrement pour pouvoir améliorer ou faire évoluer ce qui serait perfectible.

Sur la formation des agents C, on est vers la fin de la 9ème semaine. Les stagiaires ont fait remonter leurs difficultés, notamment la difficulté de faire une formation seul et certains sont découragés.

Les délégués FO ont demandé si ces agents bénéficieraient d'un accompagnement à l'issue de leur formation et au cours de leur année de stage, La réponse est oui. De même, les agents C de la liste complémentaire qui commencent leur formation le 24 août prochain. Ils seront aussi bénéficiaires de cet accompagnement.

Au 1^{er} septembre prochain, 400 Inspecteurs stagiaires doivent arriver à l' ENFIP et au 1^{er} octobre 312 contrôleur. Plusieurs hypothèses ont été évoquées pour tenter de respecter les gestes barrières .

Le scénario retenu est la solution hybride, à savoir alternance de cours en présentiel et en distanciel avec la constitution de 2 groupes au sein de la promotion.

Des cours seront en présentiel : la comptabilité, le droit, la TVA. D' autres seront à distance. Bien entendu, les stagiaires vulnérables feront l'objet d'une attention toute particulière et seront en distanciel.

Les responsables pédagogiques ont participé à une réunion de cadrage mais pas les enseignants.

Les élèves auront une dotation de 5 masques lavables en tissu.

Des horaires d'arrivées en décalé (8h15, 8h30, 8h45) seront mis en place pour fluidifier les entrées et les sorties mais aussi les temps de pauses.

Les groupes se verront attribuer une salle de travail et un système d'itinéraire va être mis en place de manière à ce que personne ne se croise dans les couloirs.

Pour la DDFiP, l'organisation de l'accueil des nouveaux collègues au 1^{er} septembre est encore en cours de réflexion et devrait se faire sur 2 jours.

Les services sociaux devraient déménager au 15 septembre 2020 à Berthelot.

La ville de Clermont Ferrand récupère le terrain du parking Rabanesse. Les collègues de la direction doivent redonner les clés d'accès. La direction a fait une demande auprès du maire pour une solution de remplacement mais toujours en attente.

Le docteur VILLATE VERDET a rappelé à la fin de cette séance un point important :

Si un agent ou un membre de sa famille présente des symptômes de la COVID 19, surtout NE PAS SE RENDRE SUR SON LIEU DE TRAVAIL.

Les délégués du CHSCT:

Titulaires: Christine PEREIRA (FO-DGFiP) - Jean Marc LE FAY (FO-DGFiP)

Suppléants: Françoise MEHEL (FO-Douanes) - Hélène SEGault (FO-INSEE).